

## AU-DFD-100 Liste des pièces à fournir pour s'inscrire en doctorat

### Avant l'inscription en doctorat en 1ère année :

Le candidat a préalablement rencontré son futur directeur de thèse.

- ⇒ Le candidat s'est donc assuré auprès de lui et de l'école doctorale ([ed356@univ-amu.fr](mailto:ed356@univ-amu.fr)) que le diplôme répond aux prérequis pour s'inscrire en 1<sup>ère</sup> année de doctorat (voir conditions sur le [site de l'ED](#)).

### 1<sup>ère</sup> étape/ Demande d'inscription auprès de l'école doctorale : pièces à fournir lors de la demande sur [Adum](#) en un seul pdf

Document	Année d'inscription
<p><a href="#">Demande de dispense</a> si diplôme étranger ou diplôme ne correspondant pas au grade Master<sup>1</sup></p> <p>Attestation de réussite du master ou du diplôme équivalent</p> <p>Lettre de motivation &amp; Curriculum Vitae,</p> <p>Le rapport de stage de fin d'étude si demandé par le DR,</p> <p>Contrat de financement ou attestation de demande de financement dédié à la thèse ou attestation d'autofinancement de la thèse,</p> <p>Projet de thèse,</p> <p>Formulaire de <a href="#">codirection</a> ou <a href="#">cotutelle</a> si nécessaire, <a href="#">codirection avec un enseignant non HDR</a> <sup>2</sup></p>	<b>1<sup>ère</sup> inscription</b>
Rapport d'activité (état d'avancement de la thèse)	<b>2<sup>ème</sup> année</b>
Rapport du Comité de Suivi Individuel de thèse Rapport d'activité (état d'avancement de la thèse)	<b>A partir de la 3<sup>ème</sup> inscription et les années suivantes</b>
Attestation de financement ou de prolongation ou attestation d'autofinancement de thèse <b>Manuscrit de la thèse en l'état</b> <a href="#">Avenant de codirection</a> ou <a href="#">avenant de cotutelle de thèse</a>	<b>A partir de la 4<sup>ème</sup> inscription</b>

<sup>1</sup>En cas d'absence de master ou d'équivalent, le doctorant doit se rapprocher de l'École doctorale ([ed356@univ-amu.fr](mailto:ed356@univ-amu.fr)) avec la demande de dispense de master.

<sup>2</sup>Si la thèse est supervisée par 2 directeurs de thèse (avec une université partenaire ou avec un directeur non HDR -interne ou externe à AMU-), joindre au dossier le formulaire qui convient.

[2<sup>ème</sup> étape\\*/ Validation de la demande d'inscription auprès du chef d'établissement : documents à fournir lors de la demande par le service de scolarité](#)

Document	Année d'inscription en doctorat
Relevé des notes du master ou diplôme équivalent Autorisation de droit à l'image / cession droit à l'image <sup>1</sup> <b>Pour les étudiants jamais inscrits auparavant à AMU</b> Photo d'identité Relevé de notes du Baccalauréat <b>Pour les étudiants étrangers</b> Dossier d'inscription <a href="#">FO-DEVE-2110<sup>2</sup></a> <b>Pour les étudiants de moins de 25 ans</b> Attestation de participation à la journée de défense <a href="#">CVEC</a>	<b>1ère inscription</b>
Justificatif d'identité Attestation de responsabilité civile	<b>Chaque année</b>

\* Cette étape n'est à franchir qu'après acceptation de la demande d'inscription pédagogique par la Directrice de l'ED.

<sup>1</sup> Document disponible sur la page internet [Comment s'inscrire en doctorat](#)

<sup>2</sup> Ce document est à envoyer par mail à la référente de scolarité avant le rendez-vous  
[AU-DFD-100 Liste des pièces à joindre à la demande d'inscription en doctorat](#)